CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICE

Les produits et services sont distribués par la société L AU CARRE, SAS au capital de 2506 €, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés d'Aurillac sous le numéro 804 485 167, dont le siège social est situé Granoux, à PLEAUX (15700).

Les présentes Conditions Générales s'appliquent entre la société L AU CARRE, Société par Actions Simplifiée au capital de 2.506 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Aurillac sous le n° 804 485 167, dont le Siège social est situé Granoux 15 700 PLEAUX (ci-après dénommée « Le Prestataire ») et le client (ci-après le « Client »), ayant signé le Devis ou Bon de commande qui intègre les Conditions Générales par référence, ce que le Client reconnaît expressément.

Article 1 : CHAMP D'APPLICATION :

L'attention du client est attirée sur le fait qu'il est considéré comme un professionnel et notamment un créateur d'entreprise, un professionnel libéral, un auto-entrepreneur, un artisan, une association ou une personne morale. Les logiciels, logiciels tiers et prestations de services proposés par L AU CARRE sont conçus pour satisfaire les besoins du plus grand nombre d'utilisateurs. Il appartient au Client de s'assurer que les LOGICIELS ET PRESTATIONS DE SERVICES répondent à ses besoins et contraintes. À cette fin, il appartient au Client, préalablement à l'acceptation des CGV, de demander à L AU CARRE les informations nécessaires à leur mise en œuvre, sous forme notamment de documentation, présentation ou démonstration. À défaut, le Client reconnaît avoir été suffisamment informé sur les fonctionnalités, caractéristiques et contraintes des LOGICIELS ET PRESTATIONS DE SERVICE. En aucun cas, tout document établi par le Client (Cahier des charges, Expression de besoins, ...) ne pourra être pris en compte par L AU CARRE dans le cadre des CGV. La fourniture par L AU CARRE d'adaptation des LOGICIELS, LOGICIELS TIERS ET PRESTATIONS DE SERVICES aux besoins exprimés par le Client ne peut être effectuée par L AU CARRE que dans le cadre d'un contrat spécifique non régi par les présentes conditions générales de service, mais proposé de manière optionnelle. Des prestations de mise en œuvre, paramétrage et de formation proposées par L AU CARRE sont nécessaires à la bonne utilisation des LOGICIELS ET PRESTATIONS DE SERVICE. Dès lors, il appartient au Client, eu égard à ses besoins, d'apprécier l'opportunité de recourir ou non à ces prestations. Le Client devra respecter les Pré Requis Techniques préconisés par L AU CARRE. Il appartient au Client d'assurer l'évolution de ses matériels et logiciels conformément à l'évolution des Pré Requis Techniques. Les présentes CGV régissent le droit d'utilisation des LOGICIELS ET PRESTATIONS DE SERVICE par Abonnement.

Article 2 : PROPRIÉTÉ DES LOGICIELS ET LOGICIELS TIERS :

Tout Logiciel fourni au titre des présentes reste la propriété de L AU CARRE ou de son éditeur. Par conséquent, le Client n'acquiert auprès de L AU CARRE, du fait des CGV, qu'un droit d'utilisation personnel, non exclusif, non cessible et non transmissible des LOGICIELS figurant dans le descriptif des éléments commandés. La présente concession est accordée au Client en contrepartie du paiement d'un abonnement stipulé dans le bon de commande ou le devis. L AU CARRE se réserve le droit de corriger les éventuelles anomalies des LOGICIELS.

Article 3: LIVRAISON ET INSTALLATION

Les LOGICIELS sont livrés sous forme de fourniture d'accès (URL, Nom d'utilisateur/Mot de passe) pour les LOGICIELS en mode Saas/Cloud). Le Client procédera sous sa seule responsabilité au paramétrage et à l'administration des LOGICIELS, sauf recours à une PRESTATION. Le Client s'oblige à accepter à la première livraison, quel que soit sa forme, les LOGICIELS et SERVICES commandés dans la mesure où ils sont conformes à la COMMANDE et à leur documentation. Tout refus de livraison, devra, pour être pris en compte, être portés à la connaissance de L AU CARRE par courrier recommandé dûment motivé, dans les quarante-huit(48) heures à compter de la livraison. Dans le cas de refus de livraison non exprimé dans les formes et délais requis et/ou non motivé, le Client sera réputé avoir rompu de manièreunilatérale et fautive les CGV et en conséquence, L AU CARRE pourra lui réclamer le montant total de la commande. Toutes autres garanties que celles exprimées dans les présentes CGV sont expressément exclues.

Article 4 : RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

L AU CARRE transfère le droit d'usage des LOGICIELS et SERVICES au CLIENT lors du paiement intégral du prix prévu dans le bon de commande. Toutefois, le Client assumera tous risques de perte, d'avaries, de destruction, de responsabilités ou dommages de toute nature sur les biens livrés qu'il lui appartiendra d'assurer à compter de leur date de livraison, jusqu'à leur parfait paiement, en valeur de reconstitution à neuf, au jour du sinistre. Les polices d'assurance devront stipuler que le souscripteur agit tant pour son compte que pour le compte du propriétaire et assurer le paiement de toute indemnité entre ses mains.

Article 5 : PROTECTION DES DONNÉES

Le Client est seul responsable de la sauvegarde des données qu'il traite ou conserve et reconnaît qu'il est de sa responsabilité de :

- Réaliser des sauvegardes de ses données à un rythme régulier et adapté à son activité ;
- Vérifier au moins une fois par semaine le contenu des sauvegardes effectuées ;
- Utiliser des supports de sauvegarde adéquats, en bon état et exempts de contamination.

Préalablement à toute intervention de L AU CARRE, le Client s'engage à réaliser une sauvegarde de l'ensemble de ses données. Le manquement à ce prérequis serait uniquement la faute du CLIENT et aucune perte de données issues de l'absence d'une sauvegarde avant une intervention ne saurait être imputée à L AU CARRE. Le Client doit prendre toutes les mesures nécessaires pour la protection de son système d'information et notamment en ce qui concerne la protection contre les virus, vers et autres procédés hostiles d'intrusion. Toutes opérations de restauration ou de reconstitution des données, programmes ou fichiers perdus ou détériorés ne sont pas couvertes par les présentes CGV.

Article 6: MODIFICATION DE L'INSTALLATION:

Le Client reconnaît que toute modification de l'installation ou de son environnement se fera sous sa responsabilité, sauf à ce que L AU CARRE procède elle-même à ces modifications lors d'une intervention facturable (Prestation) au tarif en vigueur à la date de son exécution ou les autorise expressément et préalablement.

Article 7 : ÉVOLUTIONS DES LOGICIELS :

Le Client est informé que les évolutions législatives peuvent, à tout moment, rendre inadaptées les fonctionnalités des LOGICIELS. L AU CARRE, dans la mesure où une Prestation l'y engage et dans les conditions prévues par celle-ci, fournira une mise à jour du LOGICIEL satisfaisant aux nouvelles dispositions légales et ce sous réserve que de telles adaptations ou évolutions ne rendent pas nécessaire la réécriture d'une partie substantielle des LOGICIELS existants. Le Client est également informé que l'évolution des technologies et de la demande de sa clientèle peuvent amener L AU CARRE à réaliser des mises à jour des LOGICIELS ou impliquer des mises à jour des LOGICIELS et SERVICES. En conséquence, tout ou partie des environnements du Client, dans leur configuration initiale, pourrait ne pas supporter une mise à jour des LOGICIELS, LOGICIELS TIERS et SERVICES. L AU CARRE ne pourra en être tenue pour responsable.

Article 8 : CONDITIONS FINANCIÈRES :

8.1. Prix:

Les prix des logiciels et prestations commandés sont indiqués en Euros Hors Taxes et figurent sur le bon de commande ou devis.

8.2. Facturation et règlement des abonnements et prestations :

La facturation des abonnements annuels des logiciels intervient dès leur installation pour une période d'un an reconductible par tacite reconduction. Le règlement des abonnements annuels se fait à réception de la facture par prélèvement, virement ou chèque.

Article 9 : DURÉE

Le droit d'usage du LOGICIEL par abonnement annuel se renouvellera tacitement à chaque date anniversaire pour de nouvelles périodes d'un (1) an, sauf dénonciation anticipée par l'une ou l'autre partie adressée par courrier recommandé avec accusé de réception avec préavis de soixante (60) jours avant la date du prochain renouvellement.

Article 10 : RESPONSABILITÉS

Compte tenu de l'état de l'art en usage dans sa profession, L AU CARRE, qui s'engage à apporter tout le soin possible à l'exécution de ses obligations, est soumise à une obligation de moyens. Le client est soumis au respect de la législation française en vigueur. L AU CARRE se réserve le droit de mener toutes actions juridiques si la législation française en vigueur ne serait pas respectée. Le Prestataire ne pourra en aucune circonstance encourir de responsabilité au titre des pertes ou dommages indirects tels que le préjudice financier, commercial, la perte de clientèle, le trouble commercial, la perte de bénéfice, le préjudice d'image de marque, la perte de chiffre d'affaires ou d'exploitation qui pourraient résulter de l'exécution, la mauvaise exécution voire de l'inexécution des CGS. Dans l'hypothèse où la responsabilité du Prestataire serait engagée quelle qu'en soit la cause, le montant total des indemnités que le Prestataire pourrait être amené à verser au Client ne pourra excéder le prix des Prestations facturées au cours des douze (12) mois précédant le fait générateur du dommage. Le Prestataire ne saurait, en outre, être tenu responsable de la destruction accidentelle des Données ou du Produit, par le Client lui-même ou par un tiers ayant accédé au Compte du Client de manière frauduleuse.

Article 11 : CONFIDENTIALITÉ

Toutes les informations échangées entre L AU CARRE et le Client ou dont elles auraient connaissance lors de l'exécution de la COMMANDE, quel que soit leur support et y compris les LOGICIELS et SERVICES, seront considérées comme confidentielles.

Article 12 : CONFORMITÉ RGPD

Le Client est responsable de l'utilisation qu'il fait du LOGICIEL et des données qu'il collecte, il se doit de respecter le Règlement Général sur la Protection des Données et toutes législations en vigueur. L AU CARRE se réserve le droit de se retourner contre le Client en cas d'utilisation frauduleuse.

Dans le cadre de son utilisation, les logiciels, logiciels tiers sont susceptibles de collecter des données personnelles. Ces données sont stockées dans la base de données clients.

Ces données ne font l'objet d'aucune communication à des tiers et restent dans la base de données des clients. Le Client est toutefois informé qu'elles pourront être divulguées en application d'une loi, d'un règlement ou d'une autorité réglementaire ou judiciaire compétente.

L AU CARRE peut être amené à utiliser les informations agrégées pour des besoins de suivi, d'administration, ou de support logiciels (informations relatives aux utilisateurs ou des groupes ou catégories spécifiques d'utilisateurs).

Les données utilisateurs sont conservées jusqu'à ce que l'administrateur de l'entreprise abonnée au logiciel demande leur suppression, dans ce cas les données seront supprimées dans un délai de 3 mois. À défaut de demande de suppression, les données seront supprimées après 5 ans d'inutilisation du service.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données par mail à l'adresse david@lycorne.fr.

Dans le cadre de l'utilisation de logiciels qui ont leurs propres conditions générales d'utilisation, le Client est tenu de les accepter sur les supports en ligne de chaque logiciel.